

Assurer votre sécurité pendant la pandémie de COVID-19

La santé et la sécurité de tous nos usagers et de notre personnel sont de la plus haute importance pour les Archives provinciales de la Saskatchewan. Voici un bref résumé des mesures que nous avons prises pour votre sécurité nos espaces publics :

- Le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé l'obligation de porter un masque dans les espaces publics intérieurs, y compris dans la ville de Regina. Par conséquent, le port du masque est obligatoire dans nos espaces publics, soit notre salle de lecture et nos galeries d'archives.
- Protocoles de nettoyage et de désinfection accrus
- Lavage des mains obligatoire pour tous les usagers et le personnel
- Services uniquement sur rendez-vous
- Limites d'occupation dans tout espace public
- Distance physique de 2 mètres entre l'équipement et les stations de recherche
- Recommandation aux usagers d'apporter leurs propres crayons et papier
- Mesures de mise en quarantaine des documents et autres matériaux après leur utilisation par les usagers et le personnel
- Écrans de protection au bureau d'inscription et à celui des services de référence

Les archivistes passeront en revue les processus obligatoires avec vous, quand vous nous contacterez. Nous souhaitons que votre visit de recherche aux Archives provinciales soit une expérience agréable. Vous pouvez fixer un rendez-vous de 10 h á 12 h 30 et de 13 h á 16 h.

Pour cela, veuillez téléphoner au 306-787-4068 ou utiliser notre [formulaire de demande de renseignements en ligne](#).